

## APPEL A CANDIDATURE

Du 31 mars au 7 avril prochain, pour la 1<sup>ère</sup> fois, auront lieu pour notre profession les élections des membres de l'assemblée de l'Union Régionale des Professionnels de Santé libéraux (URPS) Orthophonistes.

Dans toutes les régions, la FNO, par la voie de ses syndicats régionaux, proposera une liste de candidat-e-s à cette élection, afin de promouvoir, de défendre l'Orthophonie auprès des instances régionales de la Santé mais aussi afin de poursuivre la coopération avec les URPS des autres professions de Santé.

Votre syndicat régional, le SORR , a choisi de lancer un appel à candidatures auprès de tou-te-s ses adhérent-e-s en exercice libéral ou mixte.

Il s'agit pour notre région de constituer une liste de 6 candidat-e-s.

Les orthophonistes adhérent-e-s (en exercice libéral ou mixte) intéressé-e-s peuvent postuler dès maintenant auprès de leur syndicat en se manifestant à l'adresse courriel : [presidence.sorr@gmail.com](mailto:presidence.sorr@gmail.com) jusqu'au 18/10/2020.

L'ensemble des candidatures sera ensuite proposé en Assemblée Générale qui se tiendra le 29/10/2020, à 19h, en visio-conférence. Les adhérent-e-s à jour de leur cotisation 2020, réuni-e-s en Assemblée Générale, seront amené-e-s à se prononcer sur ces candidatures.

La liste régionale sera alors constituée pour être présentée aux élections du printemps prochain.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette élection car il s'agit d'un enjeu majeur pour notre profession, à l'heure où l'organisation régionale de la Santé et la coordination interprofessionnelle occupent une place de plus en plus importante !

Vous trouverez en pièce jointe une « fiche de poste » des missions incombant aux élu-e-s URPS. Une fois élu-e, vous ne serez pas seul-e, car la réponse aux missions des URPS est un travail d'équipe, à laquelle peuvent être adjoint-e-s des chargé-e-s de mission !

Toute notre équipe syndicale se tient à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez sur les missions des élu-e-s URPS, n'hésitez pas à nous contacter !

Rejoignez-nous pour défendre au mieux les intérêts de notre profession et notre place au sein du système de santé.